Palestinien : "Et si tu n’existais pas"

lundi 25 août 2025, par Renaud VEECKMAN

Une partie du débat repose sur une objection devenue classique : les Palestiniens ne constitueraient pas un peuple au sens historique, et leur revendication nationale serait donc dépourvue de fondement réel. Cet argument s’appuie sur un constat partiellement juste : dans la première moitié du XXe siècle, l’identité palestinienne n’existait pas comme entité constituée, mais comme un faisceau d’appartenances locales, tribales, religieuses ou régionales, prises dans l’espace plus large du monde arabe et de l’Empire ottoman. On pourrait en conclure qu’il s’agit d’une invention récente, une construction politique forgée par le conflit.
Mais c’est là que réside la limite de toute conception purement historicisante.

L’histoire ne se résume pas à l’ancienneté : elle s’écrit et se recompose dans les épreuves, les mémoires et les luttes. À ce titre, l’identité palestinienne est un fait politique irréversible. Née de la confrontation avec le sionisme, de l’expérience de la Nakba, de la dispersion dans la diaspora et de l’occupation continue, elle s’est transformée en une conscience collective, articulée autour d’un récit, de symboles et d’une revendication d’autodétermination. Ce processus n’a rien d’exceptionnel : toutes les identités nationales modernes se sont construites dans le temps, souvent par opposition à une domination ou à une altérité. Dire qu’il n’y a pas de peuple palestinien parce qu’il n’y en avait pas en 1920 revient à nier la dynamique même de l’histoire, comme si l’ancienneté seule garantissait la légitimité.

De la même manière, soutenir que la Jordanie serait l’« État palestinien » préexistant occulte la spécificité de ce processus. La monarchie hachémite est certes issue du démembrement ottoman et accueille une large population d’origine palestinienne, mais elle n’incarne pas la mémoire collective, la territorialité et la revendication politique forgées par les Palestiniens eux-mêmes. Assimiler les deux, c’est confondre une contingence historique avec une identité politique émergente.

On pourrait objecter que les nations modernes ne sont pas toujours anciennes, mais qu’elles sont reconnues parce qu’elles se sont instituées en fait. C’est là le paradoxe : l’État d’Israël lui-même est né à la fois d’une continuité historique millénaire et d’un projet politique moderne, inscrit dans les logiques du droit international du XXe siècle. Son existence repose sur cette articulation entre mémoire longue et institutionnalisation récente. Or, nier cette même dynamique aux Palestiniens, c’est risquer de délégitimer par ricochet le principe même sur lequel Israël s’est consolidé : l’idée qu’une identité, lorsqu’elle atteint un seuil de conscience et de mobilisation collective, acquiert le droit à une expression politique.

En ce sens, toute tentative de résoudre le conflit en brandissant l’histoire comme une citadelle imprenable est vouée à l’échec. L’histoire n’est pas un retranchement, c’est un matériau vivant qui alimente le présent. Ce qui importe n’est pas seulement ce qui fut, mais ce qui se construit aujourd’hui comme horizon partagé. Or, qu’on le veuille ou non, l’existence d’un peuple palestinien est devenue un élément structurant de cet horizon.

Ainsi, la négation de l’existence palestinienne est une stratégie à double tranchant. Pour Israël, elle nourrit le discours d’une légitimité exclusive : si l’autre n’existe pas, la terre est disponible. Mais

cette logique enferme l’État hébreu dans une contradiction : comment négocier avec une entité qu’on nie ? comment justifier des guerres contre un adversaire que l’on déclare inexistant ? Pour l’Occident, elle met en lumière une fracture conceptuelle : on continue d’invoquer le « droit des peuples à disposer d’eux-mêmes » tout en fermant les yeux sur le fait que ce droit est précisément refusé aux Palestiniens au nom d’une historicité niée.
L’enjeu n’est donc pas de trancher sur l’existence ou non d’un peuple palestinien comme fait objectif, mais de reconnaître que cette question est elle-même une construction politique. Dire « tu n’existes pas » ne supprime pas la réalité vécue, mais produit un régime de domination qui s’appuie sur l’effacement symbolique. Or toute domination de ce type engendre tôt ou tard une subjectivation inverse : une identité "mythologique" qui se forge par la mémoire du refus.